

PROVINCE DE QUÉBEC36^e LÉGISLATURE1^{re} SESSION

QUÉBEC, LE 11 NOVEMBRE 1999

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 11 novembre 1999*

Aujourd'hui, à dix-sept heures douze minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n^o 47 Loi concernant les conditions de travail dans certains secteurs de l'industrie du vêtement et modifiant la Loi sur les normes du travail
- n^o 51 Loi modifiant la Loi sur la fonction publique et la Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics
- n^o 55 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.